

Informations relatives à la garderie

..... - heures
..... - heures

Les départs des enfants de la garderie respectent le bulletin d'inscription. Toute modification **doit** être signalée par écrit en indiquant la **date** et le mode de départ (seul, avec les parents, etc.) et comporter la **signature des parents/représentant légal**. L'enfant **ne peut être** ni libéré ni excusé de la garderie sur un **appel téléphonique !**

Affaires à apporter à la garderie :

Ensemble jogging (usagé), tee-shirt, chaussettes, serviette, baskets (usagées) pour l'extérieur (il est possible d'utiliser les chaussures de sport pour l'éducation sportive sur le terrain de jeux).

Merci de marquer toutes les affaires du nom de l'enfant et de les mettre dans un sac.

Les enfants ont fini de manger (environ) :

I^{ère} section - Lun, Mer -heures
Mar; Jeu-Ven :heures
II^{ème} section – toute la semaineheures
III^{ème} section – toute la semaine heures

Retrait exceptionnel de l'enfant (sonnette) avant 14 heures :

Lun et Mer : ... – heures (les enfants n'ont pas mangé) et ensuite à partir de -heures

Mar; Jeu-Ven :– ... heures, y compris retrait par frères et sœurs.

Après heures, le retrait de l'enfant est illimité.

Téléphone garderie pendant les heures d'ouverture :

Obs. (effacer les mentions inutiles)

- Pour des raisons de capacité d'accueil atteint pour l'année scolaire/....., la garderie sera ouverte le matin (de 6h⁰⁰ à 7h⁰⁵) uniquement pour les **élèves inscrits**.